



Conclusion de la session 2001 des Semaines Sociales de France, « Biologie, médecine et société. Que ferons-nous de l'homme ? »

Conclusion de la 76e Semaine Sociale 23-25 novembre 2001

Michel Camdessus*

Comment conclure, comment reprendre en quelques mots l'essentiel de ce qui s'est passé ?

Par votre nombre, la gravité de votre écoute, l'animation des débats, l'intensité de votre participation tout au long de ces journées, vous avez manifesté non seulement l'importance de ces questions, mais aussi la conviction que, par-delà les espérances, les inquiétudes, nous sommes surtout en présence de questions qui appellent réflexion et débat, et cela pour un grand nombre de nos compatriotes, bien au-delà de la famille bien vivante des "chrétiens sociaux".

Ces trois jours nous ont fait mieux sentir ce qui était en jeu. Dans toutes ces avancées scientifiques et les changements qu'elles induisent, comme Jean-Claude Guillebaud le montre si bien, le " principe même d'humanité " est en cause. Ces journées ont été une invitation au discernement, discernement difficile tellement espoirs, promesses et craintes s'entremêlent, tellement surtout la vitesse même des changements nous déborde.

Mais cette rencontre nous a amenés plus loin. C'est à un véritable retournement de perspectives que nous sommes invités. Nous venions ici pour nous demander comment notre société -assez contente d'elle-même et de son humanisme- pourrait faire un peu plus de place à l'handicapé ou au malade et soit plus prudente dans ses choix chaque fois que la vie est en cause. Ce que nous avons mieux réalisé, et ici nous devons être très reconnaissants à Xavier Le Pichon, au Frère Bruno Cadoré et à Françoise Le Corre de nous y avoir aidés, c'est que c'est d'un retournement de perspectives qu'il s'agit si nous voulons que cette société soit véritablement -je reprends le mot de Bruno Cadoré- " hospitalière " pour tous et d'abord pour les plus faibles. Pour le dire plus familièrement, nous avons bien compris que notre société " va dans le mur " si elle détourne son regard du plus faible, si elle ne le place pas au cœur de la cité, et au cœur, cela veut dire aussi " de tout cœur " au cœur de la cité ; et nous devons toujours rappeler que cette dignité-là n'est pas affaire de seuils et que c'est notre affaire à tous.

* président des Semaines Sociales de France

Le soin est l'un des lieux privilégiés de la prise en charge de la fragilité, et donc un des lieux où la société définit son degré d'humanité. Je ne reviens pas sur tout ce qui a été dit de la relation malade-médecin, si ce n'est pour souligner l'importance de tous les aspects de la relation et du dialogue.

A ce propos, je dois dire combien a été regrettée la décision de limiter l'obligation de l'entretien préalable à l'IVG au cas des mineures de moins de 18 ans. Il y a là un repli - un recul du dialogue- qui, dans un pays où il a encore un avortement pour deux naissances, est difficile à comprendre et à admettre.

Au-delà, nous nous sommes arrêtés à deux autres questions plus vastes pour nos sociétés :

- celle du sens de la justice et de la solidarité qu'elles témoignent en ce domaine,
- et celle du respect de la dignité de la vie humaine à ses moments extrêmes de fragilité, en son début et en sa fin.

1°) Justice et solidarité d'abord.

Le souci du " vulnérable " doit être central. Cela implique que l'on revoit bien des choses chez nous où l'écart reste grand entre les attentes de santé du public et la réalité concrète du soin, et que dans nos politiques de santé, l'équité de l'accès au soin soit vue comme un impératif politique ; un principe simple a été suggéré : " le mieux possible pour tous, plutôt que l'excellence pour le petit nombre ". Cela implique aussi qu'il y ait une politique de la recherche médicale dont les orientations soient clairement définies par les pouvoirs publics en fonction de nos carences sociales. Voilà pour la France. Mais il y a aussi la terrible et croissante inégalité des hommes en ce qui concerne leur santé et leur espérance de vie. Il y a, nous disait le Professeur Gentilini, un écart de 1 à 300 entre les dépenses médicales par personne entre les pays les plus pauvres et les plus riches. Nous avons entendu là-dessus les propositions très claires de M. Brunhes. Nous les soutenons et j'ajoute qu'au moment où le gouvernement français, dont malheureusement l'aide publique au développement est en chute très préoccupante, manifeste le désir de trouver des financements multilatéraux pour ce qu'il est convenu d'appeler les biens publics mondiaux, nous ne pouvons que suggérer que la recherche concernant les maladies tropicales qui, évidemment, n'intéresse guère aujourd'hui les laboratoires puisque n'ouvrant guère de marchés rentables, figure bien au nombre de ces biens publics globaux reconnus et fasse donc l'objet de financements publics internationaux prioritaires.

Ceci pourrait être le premier volet de ce grand programme mondial d'assistance contre l'inégalité devant la maladie et la mort dont Bernard Brunhes nous signalait et la faisabilité et l'urgence. J'ajouterais que ce serait une manière pour notre pays de renverser la tendance choquante de la réduction de notre aide au développement en proportion du PIB et de nous remettre dans un mouvement positif vers le 0,7 %. Nous devons ici exercer notre vigilance de citoyens pour nous assurer que, pour cette initiative qui n'aura pas d'avocats très bruyants, on puisse vérifier, année après année, que l'on est passé de la parole aux actes.

2°) Respect de la vie, à laquelle, ne l'oublions pas, appartient la mort.

Voici un domaine où pour nous, ici, citoyens dans l'Etat et fidèles dans l'Eglise, l'appel de l'Evangile et les décisions ou les législations de l'Etat ont grande importance. Je dirai avec plus qu'un brin d'impertinence pour ces deux autorités que nous avons toujours tendance à redouter un peu, que l'une soit parfois en avance d'un interdit et l'autre souvent en avance d'une permission. Peut-être nous trompons-nous !

Mais nous aimons que l'Eglise éclaire nos consciences, constamment menacées de quelque égarement, tout en les respectant dans leur perplexité et l'épouvantable complexité des situations qu'il nous faut affronter. C'est, entre autre, pour cela que nous avons été touchés et encouragés par le ton et la substance du message du Saint-Père : son partage de notre enthousiasme pour les promesses de la biomédecine, ses mises en garde contre tout ce qui porte atteinte à la personne humaine, sa chaleureuse appréciation pour tous ceux -et ils sont nombreux- ici qui travaillent au service médical ou paramédical des malades. Venant d'un homme qui, contre tous les vents et marées de

ce siècle, a su ne jamais transiger quand il s'agissait de la dignité humaine, ces paroles auront un écho durable dans nos cœurs.

Que dire du débat politique ?

D'abord qu'il est urgent car, nous le sentons bien, ces questions de justice, de solidarité, de respect de la vie, ces options qui définissent une civilisation sont politiques par excellence. Il nous arrive de nous plaindre de voir le débat politique se traîner, disons, trop au-dessous des grands enjeux, eh bien voici que s'offre à nous un sujet qui mérite de secouer nos somnolences. Ceci appelle un débat citoyen, car il y a là des questions qui ne peuvent être laissées aux spécialistes. Lorsqu'il s'agit d'éthique, ils se reconnaissent d'ailleurs incompetents et se renvoient la balle.

Le citoyen doit trancher, mais lui aussi se récusera si des éléments d'appréciation premiers ne lui sont pas apportés. Il nous faut des citoyens debout et pour cela, des citoyens informés. Or, nous le sommes très mal. Les institutions doivent évidemment - notamment les structures d'éducation et les médias- assumer ce devoir d'informer, mais nous avons, nous-mêmes, le devoir de nous informer. C'est à cela que nous travaillons de notre mieux aux Semaines Sociales de France et continuerons de travailler avec nos antennes régionales. Ces problèmes requièrent des décisions, des décisions urgentes, parfois simplement administratives, parfois des changements de la loi, parfois aussi, lorsque la communauté nationale demeure perplexe et les esprits mal préparés, la décision sage -et qui ne requiert pas moins de courage- de surseoir à statuer. Car des décisions où il y va de l'homme même et du respect qui lui est dû, ne peuvent pas faire l'objet d'allers et retours législatifs comme on nationaliserait ou dénationaliserait une entreprise publique. Dire cela suggère déjà une certaine approche. Il est important que la loi soit respectée et donc que, aussitôt que possible, les textes de 1994 soient soumis à la révision prévue au terme de cinq ans. Il nous a été dit que, sur bien des points, des ajustements qui, aujourd'hui, ne soulèvent guère de difficultés majeures, peuvent être apportés. Qu'ils le soient. Il n'en va pas de même de la question dont nous avons tellement parlé au cours de ces trois jours, de la levée de l'interdiction du clonage thérapeutique, dont l'utilisation des embryons surnuméraires ne serait que le premier avatar. Sur ce point, les perplexités sont grandes ; les nôtres, chrétiens sociaux, mais aussi celles de personnalités éminentes qui ne partagent pas notre foi. Nous avons entendu Monette Vacquin -et nous la remercions d'être revenue de Normandie pour être de nouveau avec nous cet après-midi-. Elle nous parlait hier du " tableau délirant " dans lequel nous sommes peut-être déjà, et qui nous menacera d'autant plus qu'on lèvera l'interdit du clonage thérapeutique ; nous avons entendu les perplexités aussi -pour dire le moins- d'Axel Kahn.

Je crois donc exprimer le point de vue de la plupart d'entre nous en suggérant que le législateur prenne la décision de différer pour le moment toute décision sur ce point. L'urgence à légiférer conduit au panurgisme. Prenons donc le temps du débat et du dialogue. L'exposé des motifs de la loi recommande d'ailleurs une telle prudence qui suggère que " sur des questions aussi sensibles et qui interpellent chacun, le temps du débat public doit être largement respecté " ; et nous attendons aussi de l'Etat qu'il respecte, sur de telles questions, le droit des citoyens à la perplexité.

Notre réflexion au cours de ces journées nous a montré que ces perplexités sont fondées. Pour beaucoup ici, ce dont il s'agit, c'est d'un choix fondamental pour l'avenir de nos sociétés car pour les uns, c'est le respect même de la personne humaine dans ce qu'elle a de plus fragile qui est en cause. Et pour d'autres, si l'embryon n'est encore qu'une énigme, une " personne potentielle ", s'il ne s'agit que " du début incertain d'une vie humaine ", ce mystère touche à l'humain de trop prêt pour qu'on y touche.

Alors, on nous dira, certainement, qu'il faut songer au retard de la recherche -en effet, il est temps d'y penser !- On nous parlera de brevets et de marchés. Nous dirons alors que, pour nous, celui-ci est le plus mauvais des arguments, car on ne peut pas combattre la marchandisation de notre monde (et c'est un ancien du FMI qui vous parle), et céder, à première demande, à la requête de réification et demain de marchandisation de ce qui est "vie humaine potentielle". Mais disant cela, nous demandons aussi que le maintien de cet interdit soit aussi ce qu'il doit être dans une société humaine responsable : un stimulant à une créativité plus grande, un puissant encouragement à engager des

recherches là où les promesses thérapeutiques sont réelles, sans soulever de problèmes de société aussi graves : je pense aux recherches sur les cellules souches adultes, par exemple.

La retenue que nous suggérons ici au législateur me semble devoir également s'appliquer en ce qui concerne la fin de la vie. Je n'ai perçu aucun désir de voir une législation intervenir en ce qui concerne l'euthanasie. En revanche, l'accueil réservé aux expériences de soins palliatifs nous suggère d'inviter les pouvoirs publics à apporter à de telles initiatives un soutien plus généreux. Nous ajouterions volontiers que l'attitude qui caractérise les soins palliatifs -attention, écoute, imagination au service de l'autre- devrait, évidemment, être étendue dans bien d'autres domaines de la relation soignant/souffrant.

Mais n'oublions pas que la responsabilité politique est aussi la nôtre, simples citoyens, et donc réfléchissons à la meilleure manière -personnelle- pour chacun d'entre nous de faire entendre nos voix, par exemple en rencontrant nos parlementaires dans nos circonscriptions, et n'attendons pas de consignes ni de mots d'ordre pour agir, mais évidemment, faisons de ces conclusions -qui seront dès ce soir sur notre site Internet- tout l'usage possible.

Force nous est de reconnaître que de tels débats et de tels enjeux dépassent largement nos frontières. Notre vigilance de citoyen doit donc s'exercer aussi sur les travaux qui se développent au sein de l'Union européenne. Les lobbies, disais-je à l'ouverture de nos travaux, ne nous y ont pas attendus pour prendre position ; et obtenir déjà certaines décisions fort critiquables, telles que, par exemple, la directive sur la brevetabilité du gène. On nous dira une fois de plus à Bruxelles que nous devons prendre garde de ne pas laisser le champ libre aux recherches, aux investissements et aux conquêtes de marchés potentiels par nos grands concurrents d'outre-Atlantique...

Si vous me permettez de me référer à l'expérience acquise dans une existence antérieure, j'aimerais appeler votre attention sur le caractère fallacieux et néfaste d'une telle approche qui, hélas, n'est pas cantonnée au simple domaine de la génétique. Elle s'applique en matière fiscale. Pour attirer chez soi les investissements étrangers, on réduit la taxation des revenus élevés et des revenus du capital et on renonce ainsi, au nom du " moins-disant fiscal ", à un moyen légitime de redistribution des revenus. Pour attirer des dépôts bancaires, on renoncera à des précautions élémentaires en termes de contrôles prudentiels bancaires. On ne se montrera pas regardant sur l'origine des dépôts. C'est ce qui fait l'attrait des " centres off-shore " et nous pouvons être reconnaissants à M. Ben Laden de nous avoir révélé -cette fois-ci avec éclat mais à quel prix- la perversité du " moins-disant bancaire ". Aujourd'hui, c'est le " moins-disant éthique " que l'on nous prêche au nom de la loi des marchés et de la concurrence. On n'humanise pas le monde sur la base du " moins-disant éthique ". Si nous reconnaissons la parfaite légitimité d'aller vers plus d'Europe, si nous voulons aller vers plus d'Europe, c'est parce que nous pensons qu'il nous faut être tous ensemble pour peser sur l'avenir du monde. Nous voulons une Europe et un monde qui ne soient pas ceux d'un utilitarisme triomphant mais un monde où la dignité de la personne humaine soit défendue car elle seule n'a pas de prix.

Ceci m'amène, au passage, à souligner ici l'importance de l'initiative que nous avons prise depuis maintenant deux ans avec le Comité central des catholiques allemands, de travailler à faire en sorte que puisse efficacement s'exprimer une conscience européenne. Vous vous souvenez du manifeste signé par Jean Boissonnat et le Président Hans Joachim Meyer en mai 2000. Sur cette lancée, nous voulons avancer et espérons pouvoir célébrer en 2004, en parallèle, notre propre centenaire des Semaines Sociales de France et les premières Rencontres sociales paneuropéennes. Alors, nous essaierons de mettre en place la structure qui, au plan européen, assumera la fonction d'information, de réflexion et de propositions que nos Semaines Sociales ont jouée dans nos pays au cours de ce siècle. Il y a urgence.

*

* *

Le moment vient pour moi de remercier tous ceux qui ont fait de ces journées des moments très riches de réflexion et de chaleur humaine.

Permettez-moi de le faire en commençant à dire toute notre gratitude à tous ceux qui font et continuent à faire que la parole et l'action des chrétiens restent un rempart pour les plus pauvres, les plus fragiles et appoient ainsi les fondements même d'une civilisation humaine. C'est le rôle de l'Eglise, du Saint-Père et de nos évêques, et comment ne pas saluer avec eux ces hommes qui, dans la modestie et la discrétion, jouent ce rôle de vigie et d'éclaireurs constants de nos réflexions. Je voudrais saluer ici très chaleureusement le rôle des Pères Verspieren et de Dinechin, du Frère Cadoré ainsi que de tous ceux qui œuvrent en pionniers pour ouvrir des chemins d'Espérance, guidés par la Lumière qu'ils trouvent précisément dans cet accompagnement des plus faibles ; que ce soit dans le travail parlementaire -merci Professeur Matteï, ou de mille autres façons et vous devinez bien que, disant cela, je ne fais que refléter l'émotion et la gravité avec lesquelles vous avez écouté Xavier Le Pichon et Marie-Sylvie Richard.

Mais il faut mentionner aussi tous ceux qui font que les Semaines Sociales existent et retrouvent leur vitalité et ici, je voudrais saluer le travail de tant de volontaires, de mes collègues du Conseil, de tous ceux qui, à travers la France, par exemple, avec tellement d'attention, ont travaillé sur l'enquête qui a servi de base à notre réflexion ; de tous ceux qui sont déjà au travail sur la préparation de la session prochaine et vous tous enfin qui, par cette magnifique participation, si attentive, si intelligente et si fervente, avez fait cette 76e Semaine sociale.

A tous, merci du soutien et des encouragements que vous nous apportez et rendez-vous donc à l'année prochaine pour discuter de " Violences et société "

25 novembre 2001.
Michel Camdessus